



Session du 25 janvier 2021

Intervention de Fatimata Amy

Débat d'orientations budgétaires - Action sociale

Monsieur le Président,
Cher-es Collègues

La crise sanitaire que nous vivons encore ne laisse personne indemne :

- Concernant la protection de l'enfance, le nombre d'enfants et le nombre de jeunes majeurs suivis ou accueillis augmentent de façon régulière. La complexité des situations s'accroît également ; les équilibres familiaux sont bouleversés.
- Concernant l'éducation, des décrochages scolaires et universitaires sont observés; des étudiants sont devenus précaires, désorientés et rencontrent beaucoup de difficultés.
- Enfin des pertes de repères pour des jeunes, des familles, ... sont relevées tous les jours. Ce sont des constats que nous faisons tous, ça et là.

Face à cette crise sociale engendrée par la crise sanitaire, le Département doit être au 1^{er} rang. Or, comme nous le savons tous, l'action préventive est un enjeu fort de l'action sociale départementale. Les moyens dédiés à cette prévention doivent être augmentés !

*Concernant l'aide sociale à l'enfance, il nous faudra augmenter la capacité et la réactivité des mesures d'aide à domicile par la présence de plus de TISF et de plus de CESF dans les familles ; nous connaissons tous l'importance de ces aides auprès des familles. Il nous faudra également développer la capacité d'accompagnement des MDS auprès des familles, et faire vivre les conventions que le Département a signées avec les CCAS du territoire.

*A chaque fois que le nombre d'enfants accueillis à l'ASE augmente, nous devons développer nos actions de prévention, c'est primordial si nous voulons réussir notre politique de protection de l'enfance. La fluidité entre les différents dispositifs et la réactivité doivent être des priorités pour 2021 !

Pour accompagner les plus fragilisés, ceux en perte de repères (étudiants, jeunes en recherche d'emploi, mais aussi les personnes âgées et en situation de handicap...), pourquoi ne pas envisager l'intervention de psychologues ?

*Concernant l'éducation, nous proposons de créer des cellules de réussite éducative, des cellules qui permettent de réunir la communauté éducative et de mieux soutenir des actions individuelles ou collectives.

Monsieur le Président, il est écrit p.14 que les mesures de prévention seront renforcées. Nous sommes d'accord avec cela mais nous ne savons pas ce que vous mettez derrière, ni en termes de crédits ni en termes d'organisation.

Nous attendons d'en débattre ensemble.

Je vous remercie
Fatimata AMY.